

**Texte de Léon Ouaknine lors du débat avec Mathieu Bock-Côté
sur le multiculturalisme, l'identité, la laïcité et la citoyenneté québécoise
Organisé par le Mouvement Laïque Québécois
Mercredi 5 avril 2017**

Le Québec est confronté comme tous les États occidentaux à deux problématiques existentielles :
L'économie et l'identité.

On verra que les questions inscrites au débat de ce soir découlent toutes de ces deux problématiques et des liens qu'elles entretiennent entre elles.

Ces dernières semaines on a assisté à une attaque vitriolique contre la culture québécoise de la part d'un universitaire canadien, Andrew Potter, professeur à McGill et presque en même temps, à une attaque ignominieuse du premier ministre Philippe Couillard à l'encontre du peuple québécois lorsqu'il accuse J-F Lisé en chambre de se voiler la face quant au racisme systémique qui caractériserait le Québec.

Derrière ces attaques se profile la question qui taraude depuis toujours le Québec : De quelle identité, le Québec est-il le nom ?

Ça fait presque 50 ans que je suis arrivé à Montréal, et j'ai toujours connu un Québec assiégé, divisé, incertain de lui-même mais animé de temps à autre d'extraordinaires vagues d'exaltation où je sentais mon cœur vibrer en unisson avec la volonté des Québécois de rester français d'ici et d'aller plus loin que les autres dans leur souci de justice sociale.

Je vais vous livrer dans ce débat, non une analyse universitaire, plutôt le regard extérieur mais pas indifférent d'un néo-québécois qui fit partie des 452 personnes arrêtées et mises en prison durant la crise d'octobre 70.

J'aborderai les 4 points suivants :

1. Ma vision de l'identité québécoise, notamment le dilemme existentiel auquel a fait face dans son passé récent le Québec dans sa quête identitaire lorsqu'il a pris l'immense décision de transiter du statut de Canadien-français à celui de Québécois
2. Les effets ravageurs du modèle de développement économique néo-libéral sur l'identité des peuples
3. Les raisons anthropologiques de la résistance du Québec au multiculturalisme contrairement au reste du ROC.
4. Le modèle de laïcité citoyenne voulue par la majorité des Québécois

I L'identité québécoise

Au début des années 60, le peuple canadien-français dut faire un choix :

1. Soit il maintenait sa très forte identité ancestrale, il survivait semblable à lui-même mais alors il prenait le risque d'être rangé peu à peu au rayon des vieilleries folkloriques, une sorte de peuple Amish.
2. Soit il survivait sous la forme d'un homme nouveau en inventant un Québec plus universel. Pour cela, le Québécois devait impérativement se substituer au Canadien-Français, pour accueillir et intégrer le flot croissant d'immigrants. Car, si l'immigrant pouvait devenir québécois, il ne pouvait certainement pas devenir Canadien-Français. Être Canadien-Français, c'était presque aussi affirmatif qu'être Juif, on était Juif ou Canadien-Français par ses ancêtres, on ne le devenait pas ou alors par le biais du mariage, après absorption des codes du pays, dont la maîtrise des jurons était une indispensable nécessité. Sur ce plan, j'avoue avoir échoué mes examens.

J'en ai tiré 5 constats

Premier constat : Cette nouvelle identité plus ouverte, plus citoyenne qu'ethnique, demeure fragile, moins forte que celle du Canadien-Français, tissée au fil du temps sur une histoire rendue tragique par la défaite et la toute-puissance de l'occupant britannique, mais dont l'être fut toujours à l'abri derrière le corset de fer de l'Église.

Deuxième constat : En gageant sa refondation sur une ouverture totale à l'autre, le Québec s'aventurait sur des sables mouvants. On ne fonde pas une chose aussi singulière que l'identité d'un peuple, qui doit le différencier de n'importe quel autre peuple, sur la notion d'homme universel, hors sol. C'est une fiction impossible à réaliser. Une identité nationale, transparente, sans épaisseur, sans mystère, sans intériorité, est difficile à concevoir dans la mesure où le réel social déborde de beaucoup les prescriptions de la raison universelle et s'inscrit d'abord dans l'enracinement d'un pays particulier, Vigneault chantait « Mon pays, c'est l'hiver », dans la coutume, l'histoire partagée des tragédies et des succès, le non-dit, l'émotif, l'imaginaire. Si on ne s'appuyait que sur des marqueurs universels, il n'y aurait en réalité aucune identité nationale, aucun attachement, juste des principes généraux, raisonnables, un monde abstrait, une pure fiction. Peut-être est-ce ça le rêve de Trudeau ; une loi, des règlements, de multiples communautés sans aucun patriotisme profondément ressenti en partage. Je donnerai deux exemples spécifiques plus tard de ce type de rêve qui vire très vite au cauchemar.

Troisième constat : Les valeurs communes de toute société, même à vocation universelle comme les États-Unis ou la France, ne peuvent émerger que de la vie concrète historiquement déterminée de cette société, c'est-à-dire d'une identité non universelle. Le Canadien-Français, pour survivre, devait altérer son identité. Pouvait-il le faire sans se perdre ? Le Québec devait être ouvert mais disposer de marqueurs identitaires suffisamment forts, suffisamment spécifiques pour affirmer sa différence. Faute de pouvoir invoquer des mythes fondateurs aussi immenses que les Lumières portées par la Révolution Française ou le Rêve Américain, qui exerça pendant presque tout le vingtième siècle un pouvoir d'attraction quasi universel, les seuls marqueurs imaginables pour les Québécois étaient sa langue, sa culture et ses valeurs fondamentales, pas une idéologie grandiose, pas un rêve américain, pas la religion, puisqu'ils l'avaient rejetée.

Quatrième constat : Le français comme force unificatrice et matrice d'un « Nous » commun. Possible, mais la loi 101 a été si durement émasculée qu'elle n'en est plus que l'ombre de ce que le Québec voulait, gracieuseté du carcan de fer que le Canada impose au moyen de sa suprématie constitutionnelle. Mais de toute façon, que vaut une langue qui doit rassembler, si ce qui fonde le vivre-ensemble n'est pas assis sur quelques valeurs partagées, considérées comme intouchables ? Or les valeurs chères aux Québécois sont durement malmenées par le multiculturalisme. L'illusion du multiculturalisme c'est de croire que plus grands sont la familiarité et le respect des spécificités de l'Autre qui vient d'un ailleurs géographique, culturel ou religieux, plus aisée sera son intégration dans un espace national commun. Au risque de choquer, il faut rappeler que l'inverse est plus fréquent. À côtoyer la différence de certains Autres, on risque de découvrir à quel point quelques unes de leurs valeurs fondamentales peuvent être radicalement incompatibles avec celles du peuple d'accueil et menacer le consensus sociétal.

Cinquième constat : Certes, la culture, la langue et les valeurs sont trois marqueurs identitaires réels, mais que valent-ils vraiment lorsque la singularité du Québécois s'appuie sur des fondations vacillantes. Son histoire s'étirole peu à peu, puisque son enseignement disparaît en catimini des écoles primaires et secondaires du Québec, au point que sa devise "Je me souviens" menace de devenir un oxymore. Et du coup si l'histoire disparaît, combien de temps avant que la culture ancestrale prenne le même chemin ?

Où en est-on aujourd'hui ?

Il y a un malaise québécois et en tout respect pour les organisateurs de ce débat, sa formulation même nous éclaire partiellement sur sa nature. Je cite : « *L'enjeu de la gestion du pluralisme social se fait de plus en plus aigu au Québec. Multiculturalisme, interculturalisme, intégration, laïcité,*

accommodements religieux sont souvent mis en opposition dans la recherche d'un modèle qui respecte à la fois les minorités et assure la pérennité de la société d'accueil ».

Les derniers mots « Qui respecte à la fois les minorités et assure la pérennité de la société d'accueil » m'interpellent. Ils semblent mettre sur un pied d'égalité le statut des minorités et celui de la société d'accueil ; c'est un aveu de faiblesse révélateur. On accorde ainsi à l'identité des minorités d'immigrants, le même statut d'égalité ontologique que celui qui est dû à l'identité de la société d'accueil qui s'est forgée au cours des siècles sur ce territoire, l'a modelé, développé, marqué de son empreinte civilisationnelle, et qui s'est maintenue malgré des vents contraires tout au long de son histoire.

La seule minorité qui aurait droit, pour des raisons de moralité et de justice, à une révérence particulière sont les communautés autochtones, c'est-à-dire les premières nations et aucune autre.

L'idée d'égalité entre les nouvelles minorités d'immigrants et la société d'accueil conduit inévitablement à une négociation entre entités toutes aptes à définir les caractéristiques du pays et ses modes de fonctionnement dans toutes les dimensions de la vie en société. La bienséance commande habituellement que chacun fasse la moitié du chemin sous forme d'accommodements dits raisonnables, incluant sur des aspects aussi vitaux pour le Québec que la liberté d'expression et l'égalité Homme\Femme. Or l'expérience des dernières années nous a montré que ces amendements sont appelés à s'élargir ad infinitum. Avec un tel cadre de référence, le Québec sera presque toujours perdant, car la partie demanderesse va utiliser tout l'arsenal médiatique et judiciaire possible pour arriver à ses fins, vu la nature de la charte canadienne des droits et libertés. On en a déjà de nombreux exemples : résolution unanime contre l'islamophobie en préalable aux accusations de racisme systémique avec commission d'enquête, projets de loi 59 et 62, poursuites baillons contre ceux qui refusent de se taire, tout cela pour délégitimer moralement une nation et tout un peuple et les forcer ainsi à accepter des pratiques contraires aux traditions, mœurs et valeurs des Québécois.

Dans sa marche de renouvellement depuis le début de la révolution tranquille, le Québec a fait preuve d'un extraordinaire consensus pour déconfessionnaliser sa société, pour la rendre plus ouverte à tous. À l'exception de quelques petits combats d'arrière-garde, tout le pays a avancé d'un seul et puissant élan pour instaurer une laïcité de fait dans toutes les institutions d'État; gouvernement, santé, éducation et posé les principaux jalons d'une égalité homme/femme qui le mettait à l'avant-garde des pays occidentaux. C'était le grand, l'immense choix des Québécois et d'un coup en quelques années, on assiste à d'effarantes attaques contre la laïcité, contre la notion de culture majoritaire, désignée comme raciste puisque majoritaire et même à un questionnement des mœurs et valeurs de ce pays.

Comment cela est-il possible ? j'y vois trois causes principales :

1. Québec est juridiquement ligoté parce qu'il ne dispose pas des instruments de la souveraineté
2. La mouvance diversitaire, concept que j'emprunte à MBC, qui qualifie d'immorale toute forme d'autorité, a littéralement désigné comme raciste l'idée de nation et de peuple majoritaire maître chez lui, parce que cela implique que des minorités seraient sous le joug de ce peuple majoritaire, l'idée d'une charte de la laïcité a été présentée comme le summum du rejet de l'autre, un racisme intolérable.
3. Mais ces deux obstacles pourraient être combattus efficacement, n'eut été d'un trait psychologique qui plombe le Québec, l'appréhension d'être mal jugé par le reste du monde et le ROC. Elle entraîne une espèce de peur paralysante. J'en donnerai un exemple, mais il y en a d'autres : Gérard Bouchard, le co-président de la commission Bouchard/Taylor avait déclaré qu'on ne pouvait pas interdire la burqa, il ajoutait « on va faire rire de nous ». J'ajoute, et alors ? Pendant ce temps, La France et la Belgique légiféraient son interdiction sans s'encombrer du qu'en dira-t-on. Cette appréhension du jugement des autres vient sans doute, selon le politologue Léon Dion, du fait que les Québécois sont issus d'un peuple conquis, qu'ils sont devenus une fragile minorité ethnique, qu'ils ont longtemps vécu cramponnés au sol, repliés sur eux-mêmes afin de ne pas se dissoudre petit à petit dans un quelconque grand tout.

II Les effets ravageurs du modèle économique néo-libéral sur l'identité des peuples

En gros, le modèle économique prévalant maintenant est celui de la mondialisation de conception ultra-libérale qui fait de l'économie, l'alpha et l'oméga de la société. La mondialisation que nous connaissons que d'aucuns ont appelé la mondialisation heureuse vise à transformer sans nécessairement le vouloir délibérément, chaque personne en simple consommateur. Ceci se fait par le dépérissement du politique, dont le rôle maintenant est de servir de gestionnaire local des grands impératifs économiques décidés par une hyper-classe internationale, hors sol, contrôlant seule les immenses flux financiers, ne rendant de compte qu'à elle-même. Si le politique n'a plus qu'un pouvoir de figuration, la notion de citoyen se délite car celui-ci n'est plus en mesure de décider du genre de cité qu'il veut pour lui et les autres. Si le citoyen disparaît, ne reste alors que le travailleur/consommateur. Le politique devient conséquemment un théâtre d'ombres, d'où des révoltes car le modèle économique ultra-libéral se mettant en place utilise le travailleur - devenu interchangeable entre pays - comme principale variable d'ajustement dans la chaîne de production de richesse.

Ce modèle mène inexorablement à l'affadissement des cultures, l'édulcoration des identités et l'idée que la notion même de nation est rétrograde, mène à la guerre et nous conduirait peu à peu vers le racisme. Ce n'est pas le lieu ici de contester ces points, je veux juste pointer du doigt un effet identitaire, dû à ce type d'uniformisation, que Claude Lévi-Strauss a noté en 2005 lors d'un discours à l'UNESCO

"Sans doute nous berçons-nous du rêve que l'égalité et la fraternité règneront un jour entre les hommes sans que soit compromise leur diversité. Mais si l'humanité ne se résigne pas à devenir la consommatrice stérile des seules valeurs qu'elle a su créer dans le passé, capables seulement de donner le jour à des ouvrages bâtards, à des inventions grossières et puérides, elle devra réapprendre que toute création véritable implique une certaine surdité à l'appel d'autres valeurs, pouvant aller jusqu'à leur refus, sinon même leur négation. Car on ne peut, à la fois, se fondre dans la jouissance de l'autre, s'identifier à lui, et se maintenir différent. Pleinement réussie, la communication intégrale avec l'autre condamne, à plus ou moins brève échéance, l'originalité de sa et de ma création. ».

Lorsque le peuple ne peut plus décider de ses lois fondamentales, de la façon dont il entend gérer son économie, ses mœurs, ses flux migratoires, alors il n'est plus maître de sa culture et donc de son destin.

III Le Québec ne peut pas être multiculturaliste, s'il veut être fidèle à lui-même.

Pourquoi le Québec est-il si naturellement rétif au multiculturalisme, alors que le ROC ne l'est pas. Y aurait-il une raison plus souterraine que celle de l'opposition au conquérant. Une raison propre à la nature anthropologique du peuple. Je vais me référer ici à un ouvrage « Le destin des immigrés » d'un auteur que j'admire toujours, mais pour qui j'ai beaucoup moins de respect depuis qu'il a écrit « Qui est Charlie », je parle d'Emmanuel Todd dans ses travaux d'anthropologie historique.

Selon sa terminologie, les cultures sont de façon générale universalistes ou différentialistes. Le Québec est anthropologiquement universaliste, (c'est-à-dire qu'inconsciemment pour les Québécois, tous les êtres humains sont égaux) parce que fondé et surtout influencé par la France, tandis que le ROC, fondé par des Britanniques, est différentialiste à leur image, (droit universel à la différence). La source de ce caractère selon Todd découle historiquement d'un principe de symétrie ou d'asymétrie dans le rapport aux enfants. Ce principe est directement en lien avec la structure familiale traditionnelle des peuples. Les cultures universalistes postulent l'égalité des frères. Lorsque les frères sont égaux, il y a partage égalitaire des biens avec des variations importantes, selon que les sœurs sont exclues ou pas du partage. Ainsi les structures communautaires romaine, chinoise, russe, arabe, excluent les femmes, alors que les structures

familiales nucléaires d'une large partie de la France et de l'Espagne par exemple, sont vigoureusement égalitaires et ne font pas de distinctions entre garçons et filles. L'universalisme français ne s'est jamais mieux exprimé que lorsque Stanislas de Clermont-Tonnerre déclarait à l'Assemblée constituante en décembre 1789 : *"Il n'y a pas de milieu possible, ou admettez une religion nationale, soumettez lui toutes vos lois, armez la du glaive temporel, écarterez de votre société les hommes qui professent un autre culte, et alors effacez l'article X de votre déclaration des droits (...Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses...) ou bien permettez à chacun d'avoir son opinion religieuse et n'excluez pas des fonctions publiques ceux qui usent de cette permission... Il faut tout refuser aux juifs comme Nation, et tout accorder aux juifs comme Individus"*

Les cultures différentialistes s'appuient quant à elles sur la notion de famille-souche. Un héritier unique est désigné par la coutume ou par les parents, les autres enfants étant exclus de la succession. Partout où il existe, le système souche définit pour les frères des destins différents, ce qui induit une structure mentale différente. C'est dans l'inconscient des enfants, la culture où ils baignent, que se bâtit la certitude métaphysique a priori de l'équivalence ou de la non équivalence des frères (élargie ou non si l'on inclut ou exclut les sœurs), c'est à dire de l'universalité ou de la non universalité des hommes. C'est pourquoi pour Todd, des groupes similaires d'étrangers ont des destins différents selon la société d'accueil: En effet à moyen et long terme ce ne sont jamais pour lui les a priori métaphysiques des immigrants qui déterminent leur finalité (assimilation, maintien de leur différence, ou même extermination), mais c'est toujours la société d'accueil qui finit par imposer son modèle au point que sur la base d'analyses comparatives, Todd conclut à un pouvoir d'omnipotence de la société d'accueil sur le destin final des immigrés. J'ajouterais que ce modèle a montré ses limites car il ne fonctionne plus ou très mal lorsqu'il s'agit d'immigrés musulmans, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici.

Or bien que le Québec soit la société d'accueil et que son modèle universaliste devrait s'imposer aux nouveaux-venus, le pouvoir réel appartient au ROC, au travers d'une constitution qu'il impose et d'une cour suprême qui a le pouvoir d'invalider les lois du Québec, ce qui maintient en son sein des îlots différentialistes. Alors que les sociétés universalistes sont instinctivement rétives aux communautarismes qu'enfante le multiculturalisme, les sociétés différentialistes y sont, elles, beaucoup plus ouvertes, trop parfois. Au point que même la Gouverneure générale du Canada, d'origine haïtienne, Mme Michaëlle Jean déclara lors d'une conférence débat le 4 avril 2005 que la politique officielle de multiculturalisme du Canada, du fait d'un droit universel à la différence, menait à la ghettoïsation des différentes communautés, c'est-à-dire à la fermeture à l'autre.

Le paradoxe ici, c'est que le multiculturalisme qui prône le droit à la différence, mène en fait à la fermeture à l'autre, alors que c'est l'inverse dans les sociétés universalistes.

Cette lecture anthropologique expliquerait en partie pourquoi le Québec est tiraillé perpétuellement entre deux tendances contradictoires, d'un côté son *a priori* universaliste qui le rend réticent à la constitution de communautés séparées qui désormais ne luttent plus pour obtenir la pleine égalité des droits mais au contraire pour renforcer leur droit à leurs différences, et de l'autre la pression différentialiste du ROC, dont la vision est celle d'une société multiculturaliste et communautariste. J'en donnerais un exemple emblématique : les réactions spontanément opposées de l'Ontario et du Québec face à la demande de tribunaux islamiques de la famille opérant dans le cadre de la charia pour rendre leurs jugements.

L'Ontario fut à deux doigts d'autoriser en 2004 des tribunaux islamiques de la famille suite à la recommandation de nulle autre que Marion Boyds, membre du NPD et commissaire aux droits de la personne de la province, autrement dit une égérie du progressisme. L'Ontario s'arrêta au bord du gouffre lorsque son Premier Ministre fit volte-face, probablement à la suite de pressions internationales devant la porte qu'il risquait d'ouvrir. Par contre au Québec, son l'Assemblée Nationale, saisie par la député Fatima Houda-Pépin en mai 2005, rejeta unanimement l'idée de tribunaux islamiques de la famille. Pour rappel, le philosophe Charles Taylor critiqua vertement l'Ontario pour avoir finalement refusé la création de ces tribunaux. Toute la philosophie de l'authenticité de Taylor le pousse à faire le choix différentialiste.

Enfin, en ce qui touche à l'invention de l'interculturalisme, je dirais simplement que je n'ai jamais pu bien comprendre cette créature mi chair mi poisson. Elle se veut un compromis entre le multiculturalisme et l'assimilation, mais elle n'est en fait qu'une variante du multiculturalisme canadien. Elle sonne à mes oreilles comme une défaite qui se maquille pour donner une fausse image d'elle-même.

IV Le modèle québécois de laïcité citoyenne

La préservation de l'héritage historique est-elle compatible avec la laïcité

Tout d'abord, soyons clairs, les mots « héritage historique » sont une autre façon d'épeler le mot identité. Autrement dit, la préservation de l'identité québécoise est-elle compatible avec la laïcité. L'identité renvoie à ce qui constitue la singularité d'un peuple, alors que la laïcité est tout à la fois un positionnement philosophique et un principe d'organisation de l'État, visant à garantir l'universalité de celui-ci. L'identité d'un peuple se constitue au fil des siècles et précède les diverses modalités formelles de fonctionnement qu'il se donne dans le cours de son existence. L'identité ou l'héritage historique couvre la totalité de l'existence d'une société, c'est-à-dire sa vie formelle et informelle, ses lois mais aussi ses mœurs, sa religion ses diverses spiritualités, sa

production intellectuelle, ses goûts, ses arts, son économie, ses rêves, ses grandeurs et ses lâchetés, bref, son identité ou héritage historique inclut tout de sa vie et déborde donc de beaucoup un mode spécifique d'organisation de l'État.

La laïcité de fait que le Québec expérimente, s'inspire de la laïcité française. Celle-ci inclut un principe philosophique de base et un mode d'organisation politique de la vie en société. Le principe philosophique fut énoncé par Condorcet, il met de l'avant la souveraineté individuelle. « *L'individu n'a aucune raison de faire confiance, de croire sur parole : car seul le vrai a valeur d'autorité et hors de l'usage de la raison, il n'existe pas de critère absolu du vrai ; dans ces conditions l'Etat devra faire le maximum pour armer les citoyens contre l'erreur. Tel est au fond le rôle de l'école publique. Tel est aussi le rôle de la loi qui est là pour protéger l'instruction, pour écarter les pouvoirs, toujours suspects, autrement dit pour garantir l'indépendance de chacun* ». L'école, on le sait a deux rôles essentiels :

1. Transmettre les connaissances, et
2. Développer l'esprit critique de l'élève, condition première de toute pensée originale.

Catherine Kintzler, une spécialiste de la laïcité définit ainsi la nature de celle-ci et son mode d'organisation « *L'abstention absolue de la puissance publique en matière de croyance et l'exclusion des communautés de la formation de la loi sont les deux versants d'un État laïque où la laïcité est une condition quasi-transcendantale de la sphère publique* ». (Qu'est-ce que la laïcité Paris Vrin, 2007).

La laïcité n'implique pas le renoncement à son histoire, c'est en fait impossible ; les églises sont des espaces privés pour l'exercice du culte, cela ne les empêche pas cependant d'être simultanément des monuments historiques, témoignant des empreintes spirituelle et esthétique du peuple qui les a édifiées.

Auguste Comte disait que « les morts commandent aux vivants ». Peut-on sérieusement concevoir une civilisation et une culture cumulative sans un minimum de révérence pour le passé, pour l'histoire, pour l'héritage culturel. Bien entendu, tout change mais que serait un changement qui jetterait aux orties la culture du passé ? Mao Tsé Toung a voulu créer un homme nouveau, partir d'une page blanche pour réécrire les Chinois. L'URSS essaya pareillement d'effacer ce que la Russie devait à la religion orthodoxe. Ce fut dans les deux cas un échec total et sanglant. Sans racines, aucune culture, aucun État national ne tient debout. C'est pareil pour le Québec. Celui-ci finira par avoir le destin que lui promet le multiculturalisme, un espace sans distinction particulière où cohabiteront plus ou moins bien de multiples communautés qui effaceront le visage que l'histoire séculaire y avait façonné, si les Québécois ne s'y opposent pas avec force.

À la question de savoir, s'il est possible de maintenir une identité enracinée et concrète dans le cadre d'un État laïque, je dirais que sans un État laïque, l'héritage culturel des Québécois disparaîtra rapidement. Je ne parle pas simplement de la croix dans un hôpital que des autorités imbéciles ont décroché suite à une demande d'un quidam qui passait par là. Que va-t-il se passer si dans 30 ans, une majorité de montréalais sont musulmans, sikhs, hindous, pastafaris, chinois et que sais-je encore, et déclarent que la croix du Mont Royal est insupportable pour eux ? Dans un contexte multiculturaliste, je ne suis pas confiant que la croix demeurera où elle se trouve, parce que perçue comme un signe appartenant à une communauté devenue minoritaire dans la ville même qu'elle édifia au cours des siècles. Par contre dans un État laïque, l'intégration qui consiste pour les nouveaux venus à s'approprier les grands moments de la culture et de l'identité du pays d'accueil, sans rejeter ni leur foi, ni leur culture, se fait plus naturellement. J'aimerais citer à ce sujet un sondage mené en 2006 dans 13 pays par le Pew Global Attitudes Project auprès des musulmans. Ce sondage indiquait que 81% des personnes interviewées au Royaume Uni se considèrent musulman d'abord et Britannique ensuite ; 69% en Espagne, 66% en Allemagne et 46% en France, seul pays occidental où une légère majorité des sondés se veulent français avant que d'être musulmans, du fait de la laïcité des institutions. (*The Great Divide ; How westerners and Muslims view each other*, 22 juin 2006. <http://pewglobal.org>)

Merci

Léon Ouaknine